



Champsac

BULLETIN MUNICIPAL - février 2021



MAIRIE - 1 rue des Fontaines, 87230 Champsac
Tél : 05 55 78 43 33
Mail : mairie@champsac.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du Lundi au Mardi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 18h00
Le Mercredi : de 08h30 à 12h00
Du Jeudi au Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 18h00
Le Samedi : de 08h30 à 12h00

Sommaire

ACTUALITÉS

- Etat civil p. 1
- Mot du Maire p. 2
- La nouvelle équipe p. 3
- Hommage p. 4

INFOS COMMUNALES

- Réalisations et Projets p.5 à 9
- Les écoles p.9 à 11
- Les écopoints p.12
- Finances p.13-14

VIE ASSOCIATIVE

- Comité des fêtes p.15
Ensemble pour nos enfants
- Cercle de l'amitié p.16
- Les sacs à dos p.17
Champsacois / Cicerone
- FCCO p.18
- I.M.A tendres animaux p.19
ACCA
- Les Echos de Fayat p.20

INFOS DIVERSES

- Intercommunalité p.21 à 26
- Autres associations p.27 à 32
et partenaires

INFOS PRATIQUES p.33 - 34



JOYEUX ANNIVERSAIRE

Madame Odette BARRIERE qui est née le 12 novembre 1920 à Soissons dans l'Aisne a eu 100 ans cette année et vit toujours chez elle avec l'aide de sa fille, Monique.

Arrivée à Champsac en 1928, elle épouse Jean Barrière en 1943, aujourd'hui décédé. De leur union sont nés deux enfants, Jean-Claude et Monique.

Odette compte désormais trois petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Publication : Mairie de Champsac
Directeur de la publication : Mairie de Champsac
Rédaction : Mairie de Champsac
Crédits photos : Mairie de Champsac
Mise en page et impression : Texto Saint-Junien (87)
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

Etat civil 2020

- NAISSANCES -

La commune a le plaisir de compter
3 naissances

- MARIAGES -

Le 29 février 2020,
Laetitia HERBEZ & Fabien Marc Henri PIQUET

- DÉCÈS -

Le 4 mars 2020
Jean, Pierre VILLARD

Le 31 octobre 2020
Jean, Philippe Georges DELOUIS

Le 10 décembre 2020
André, Marcel PARLEBAS

le mot du maire



Chères Champsacoises, chers Champsacois,

L'année qui s'est achevée aura été une période morose et difficile à vivre pour bon nombre d'entre nous. La crise sanitaire, et par conséquent économique, que nous subissons depuis bientôt un an, a sérieusement modifié notre façon de vivre et nous a mis à rude épreuve, chamboulant nos habitudes, nos repères, nos projets.

Être séparés de ceux qui nous sont chers, ne plus pouvoir nous déplacer à notre guise, nous a fait vivre des moments pénibles auxquels l'on

souhaiterait ne plus être confrontés. Mais nous avons su faire face avec humilité et courage et avons su trouver les ressources nécessaires pour pallier ces manques. Cependant, il nous faut poursuivre nos efforts, pour quelques temps encore, chacun à sa manière.

Ne baissons pas la garde, la pandémie est toujours présente. Gageons que des jours meilleurs arriveront avec cette nouvelle année.

Dans un contexte électoral peu banal, l'équipe municipale a été renouvelée et nous tenions, ici, à vous adresser nos sincères remerciements pour la confiance accordée.

Un peu plus jeune, sans doute moins expérimentée mais pleine de bonne volonté et toujours à votre écoute, cette équipe s'est lancée dès son installation, dans les multiples chantiers qui l'attendaient, dans la continuité des projets préparés par l'ancienne municipalité que nous saluons et remercions chaleureusement pour le travail accompli. Malgré les difficultés rencontrées, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur les entreprises et artisans

qui ont contribué à l'avancement des travaux engagés. Malheureusement, certains secteurs professionnels, ainsi que les associations, ont vu leur activité diminuer drastiquement.

L'équipe municipale tient à leur renouveler tout son soutien ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à maintenir un maillage social et soutenir un certain dynamisme au sein de la commune.

Il nous faut également adresser nos remerciements au personnel communal qui n'a pas ménagé ses efforts et a toujours répondu présent afin d'assurer la continuité du service public. Nous avons également une pensée toute particulière et reconnaissante envers nos institutrices – profession trop souvent décriée mais tellement indispensable – qui ont su assurer leurs cours dans des conditions peu évidentes et ont su préserver, avec professionnalisme et bienveillance, la sérénité de nos enfants en toutes circonstances.

Nous avons été profondément meurtris par l'assassinat de Samuel PATY et l'hommage qui lui a été rendu par une minute de silence dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, a largement dépassé les frontières françaises. Ce moment solennel pour affirmer l'unité de la communauté éducative autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité a été partagé par de nombreux pays d'Europe et du monde, en solidarité avec la France. La commune a souhaité acter cet hommage par la plantation d'un arbre symbolisant la laïcité et ses valeurs édictées par la loi de 1905, et qui sera planté au printemps pour réaffirmer notre attachement aux fondamentaux de ce principe.

Pour terminer, le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2021 et nos vœux les meilleurs.

M^{me} le Maire, Maryse PARVERIE

La nouvelle équipe municipale



Maryse PARVERIE, Maire

LES ADJOINTES ET ADJOINTS AU MAIRE



Hervé MAZEAUD
Conseiller Communautaire
- Travaux
- Voirie & Urbanisme
- Entretien bâtiments scolaires et RAM
- Assainissement
- Responsable des services techniques



Sébastien AUROUX
- Travaux
- Chemins ruraux et forêt communale
- Conseil d'école, cantine et activité RAM
- Entretien bâtiments scolaires et RAM
- Communication



Nicole CHADELAUD
- Gestion et entretien du cimetière
- Manifestations
- Maisons fleuries et fleurissement du bourg
- Aide sociale et personnes âgées
- Anciens combattants



Antoine PAPAIZIAN
- Travaux
- Mairie & logements communaux
- Sécurité & accessibilité
- Entretien bâtiments scolaires et RAM

LES CONSEILLERES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Valentine LONGERAS
- Conseil d'école, cantine et activité RAM
- Salle des fêtes et manifestations
- Maisons fleuries et fleurissement du bourg
- Aide sociale et personnes âgées



Graham SHEPHERD
- Maisons fleuries et fleurissement du bourg
- Communication
- Anciens combattants



Florent VAUDON
- Voirie & Urbanisme
- Chemins ruraux et forêt communale
- Patrimoine communal



Annie DESMERY
- Gestion et entretien du cimetière
- Conseil d'école, cantine et activité RAM
- Salle des fêtes et manifestations
- Maisons fleuries et fleurissement du bourg
- Aide sociale et personnes âgées



Hugo LAROUDIE
- Travaux
- Voirie & Urbanisme
- Assainissement collectif et individuel



Guillaume JUHEL
- Assainissement collectif et individuel



Stéphane GUILLOU
- Logements communaux



Guillaume VIEBAN
- Chemins ruraux et forêt communale



Pascale BERNARD
- Travaux
- Aide sociale et personnes âgées



Jean-Pierre CHALARD
- Chemins ruraux et forêt communale
- Communication

Hommage M. Delouis

Toutes les infos sur le site : www.champsac.fr

Le 31 octobre 2020, M. Philippe Delouis nous quittait. Figure emblématique de la commune, ce visionnaire, pionnier des vinaigrettes et moutardes biologiques, a contribué à faire rayonner le nom de Champsac bien au-delà des frontières régionales. Il était donc tout à fait naturel et important que, dans ces pages, un hommage plus que mérité lui soit rendu.

Nos pensées et notre gratitude lui sont adressées solennellement.

Vous trouverez ci-dessous un petit résumé de l'histoire de l'entreprise Delouis qu'a bien voulu nous faire parvenir M. Gaël Brabant, actuel directeur de l'entreprise.

1885 GEORGES, À L'ORIGINE UNE PRODUCTION DE VINAIGRES

Une vinaigrerie à Limoges

C'est **Georges DELOUIS** qui à l'origine achète une vinaigrerie à Limoges. Les vins piqués des négociants de la ville, qui ne sont plus propices à la consommation, trouvent ainsi une seconde vie. Ce procédé biologique de fermentation acétique 100% naturel transforme le vin en vinaigre. Avec le sens du goût et des saveurs et quelques graines de moutarde en plus, il met au point une moutarde à base de vinaigre et de vin. La fabrication de moutardes démarre ainsi.

1940 PIERRE DELOUIS POURSUIT L'ACTIVITÉ DE VINAIGRIER

La vinaigrerie s'étend

En 1940, Pierre succède à son père et mise sur le développement des vinaigres d'alcool en complément des vinaigres de vin. Il décidera au lendemain de la guerre d'arrêter la production de moutarde et d'étendre la vinaigrerie.

PHILIPPE, 40 ANS D'INNOVATIONS

Des idées de recettes nouvelles et de la ténacité : le vinaigre de cidre de pommes du Limousin

- Les vinaigres

PREMIER VINAIGRE AUX FRAMBOISES FRAÎCHES

Il s'inspire de la recette d'un chef restaurateur Suisse de Zurich et imagine le premier vinaigre aux framboises fraîches. Son idée est innovante, il mettra cependant 5 ans à convaincre les consommateurs. Son premier client sera ... américain.

LE BOUQUET DE POMMES

Cette recette exclusive est inspirée de l'Aceto Balsamico, élaborée à partir d'une réduction de jus de pommes associée au vinaigre de cidre. Ce condiment, à la saveur sucrée-acide sublime tous les plats, des entrées aux desserts, en sauce ou en déglçage.

- Les moutardes, les vinaigrettes

La gastronomie française commence à s'exporter dans les années 70 et Philippe y contribue. Alors âgé de 37 ans, Philippe s'installe en campagne

à Champsac, dans le Parc Naturel Régional du Périgord Limousin avec son épouse passionnée d'équitation. Il relance la production artisanale de moutarde et décide d'aménager sa grange qui s'avèrera très vite trop petite. C'est donc à 800 mètres de son domicile que va naître une nouvelle usine où la fabrication de moutardes, vinaigrettes et sauces vont se côtoyer.

Les produits biologiques, les produits frais « comme à la maison »

Dans les années 1990, Philippe DELOUIS propose une gamme de produits biologiques ; il introduit en parallèle la première sauce mayonnaise fraîche sans conservateur du marché. La vinaigrette sans eau et sans additif devient également un des produits signature de la Maison DELOUIS. Sa recette, proche du fait maison, fait alors toute la différence !

Le shaker vinaigrette

En 2003, la nouvelle innovation sera le shaker vinaigrette : il permet le bon mélange de la sauce vinaigrette en laissant un vide d'air, il fallait y penser et Philippe DELOUIS fut le premier.

Une nouvelle histoire de famille de vinaigriers

En 2004, Philippe DELOUIS, alors âgé de 65 ans, passe le flambeau à la famille BRABANT de savoir-faire vinaigrier avec laquelle il a tissé une grande relation de confiance. Une année de transition et de partage d'expérience de Philippe à Gaël le permet.

La transmission d'un patrimoine à une famille ayant à cœur de préserver l'art des traditions locales est consacrée par le prix « transmission d'entreprise du patrimoine vivant » en 2007.

Gaël BRABANT, Directeur Général DELOUIS France

Le Petit Clos

87230 CHAMPSAC

tel. : 0033 (0)5 55 77 40 03

mob. : 0033 (0)6 80 16 32 58

www.delouis.com



RÉALISATIONS EN 2020

1. Chemin de Maison Neuve aux Jouhandoux

Montant 21 000 € HT
Subvention du département à 50%.

2. Fontaine de Bousseroux (photo ci-contre)

Montant 10 500 € HT
Subvention du département à 50%



3. Terrain de tennis (photo ci-contre)

Montant 27 631 € HT –
Subvention du département à 50 %

Les travaux achevés, il reste d'une part, à installer un système de fermeture automatisé sans clé (coût : environ 500 € HT) et, d'autre part, à déterminer le mode de réservation afin d'accéder au court. Ceci évitera de trouver une solution interne de distribution des clés, ce qui est un des points les plus contraignants en ce domaine. Les joueurs devront se connecter à un site sécurisé qui gèrera pour la commune les réservations en temps réel. Le choix du prestataire de cette solution est en cours.



4. Grange rue des Fontaines

Montant 13 450 € HT
Subvention Etat / DETR à 25 % - Subvention département à 30 %
Le bâtiment a été mis hors d'eau, les travaux de réfection des murs et du portail débiteront au cours du premier semestre 2021.

5. Travaux dans les logements communaux – mise aux normes électriques

Les travaux qui ont été réalisés dans tous les logements communaux font suite à un contrôle du 18 juin 2020 et qui a permis de détecter de nombreuses anomalies. C'est pourquoi il a été décidé d'effectuer la mise en conformité électrique des logements.

Montant 18 504 € HT - subvention Etat / DETR à 30 % - subvention département à 30 %

Quant au parking, d'une vingtaine de places (dont une place réservée aux PMR), il permettra de se garer en toute sécurité non loin des différents commerces du village. Cet équipement situé à 150 mètres de la salle des fêtes sera un excellent complément aux parkings existants et permettra d'éviter l'encombrement de l'allée des Engoulevents lors de manifestations.

La halle quant à elle permettra à terme d'organiser diverses manifestations, le marché communal notamment. Elle permettra également aux enfants des écoles de pouvoir faire du sport en

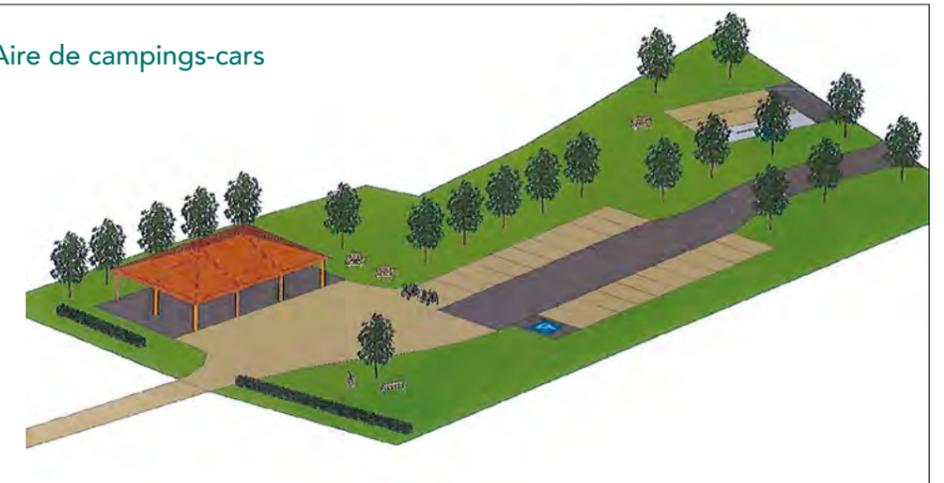
PROJETS EN 2021

• Création d'une halle avec parking et une aire de camping-cars.

Ce projet d'envergure situé entre la rue des écoles et la rue des fontaines (terrain communal laissé en friche) est lancé en complément du projet initial de parking prévu par l'ancienne équipe municipale.

Au parking, viendront s'adjoindre une aire de camping-cars (vidange + stationnement) ainsi qu'une halle d'environ 150 m² (voir plan de masse page ci-contre).

Projet Halle - Parking - Aire de campings-cars



extérieur-couvert et offrira aux associations communales un équipement supplémentaire. L'ensemble du site, placé en centre bourg, contribuera à aménager une zone laissée à l'abandon et, ainsi mis en valeur, permettra ponctuellement de redynamiser le centre du village. Le coût total des travaux devrait avoisiner les 156 990 euros HT. Des demandes de subventions (Plan de Relance, CTD, DSIL...) sont en cours afin de réduire au maximum le coût pour la commune. Il est important de préciser que ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches - vraisemblablement sur 3 années ou plus en fonction de l'avancement des travaux et des finances communales - l'investissement ne pouvant être supporté sur un seul exercice.

• Réfection des toilettes publiques

Le projet prévu par la précédente municipalité n'ayant pas été reconduit par la nouvelle équipe (cf. bulletin municipal 2020, p. 4), il a été décidé de réhabiliter les toilettes existantes afin de les rendre plus fonctionnelles et accessibles aux PMR, pour un coût inférieur au projet initial soit : 10 000€ HT. Les taux de subventions accordées par l'Etat et le département seront révisés en conséquence.

• Éclairage communal

Dans un double souci économique et écologique, il est prévu d'une part de remplacer les horloges, devenues obsolètes, régulant l'éclairage du bourg, et, d'autre part, de déterminer un horaire durant lequel les lampadaires communaux seront éteints. Le coût du remplacement des horloges est de 6 000€ HT.

• Grosses réparations de voirie

Renforcement et réfection de la chaussée rue des Ecoles. Montant : 33 780 € HT -subvention département : 50 %.

• Chemin des Jouhandoux à la Forêt

Afin de proposer une variante aux chemins existants, il est prévu d'ouvrir - sur une centaine de mètres - une voie de randonnée qui permettrait de relier le chemin de Maison Neuve (au départ des Jouhandoux) à la Forêt. Le tracé définitif est en cours d'élaboration. Des discussions sont engagées avec les propriétaires des parcelles éventuellement traversées.

• Réhabilitation du site de la Chapelle St Roch

Rénovation de l'intérieur du bâtiment, aménagement des extérieurs pour en faire un site que les diverses associations de la commune pourraient s'approprier pour en faire un lieu culturel, artistique, muséographique... Des devis sont en cours, mais ce projet ne sera sans doute pas débuté cette année. (photo ci-dessous)



• Dégagement visibilité du carrefour Rues des Engoulevents & des Fontaines

La subvention (50% des travaux soit 18700 € HT) a été versée mais le compromis semblant avoir été trouvé avec la famille Devigne a été remis en question. Les travaux restent prévus, pour des raisons de sécurisation du carrefour, mais reportés *sine die*.

• Mise en place de l'application smartphone Panneau Pocket (photo ci-contre)

Mise en ligne d'infos communales consultables en temps réel, solution plébiscitée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF). Les possesseurs de smartphones auront à télécharger gratuitement l'application. Ils recevront ensuite régulièrement les infos communales, institutionnelles, associatives dès que mises en ligne et transmises par l'équipe municipale.

Cet outil numérique apporte une réelle souplesse et une rapidité d'information.
Coût de l'opération : à partir de 130€ TTC/an.



VIE DE LA COMMUNE

• Élections

- Les élections sénatoriales ont eu lieu le 20 septembre 2020. Désormais les représentants du département au Sénat sont Mme Isabelle Briquet et M. Redon-Sarrazy.

- Départementales et régionales : elles devaient avoir lieu en mars 2021, suite au rapport de JL Debré, missionné par le gouvernement, ces élections devraient être toutes deux reportées à la fin du mois de juin.

• Collecte des châtaignes

Cet automne, la récolte traditionnelle des châtaignes a rapporté 2 954,00€, somme reversée à la caisse des écoles.

• Concours de fleurissement

A l'instar de toutes les manifestations communales, le concours de fleurissement 2020 a dû être annulé. Nous avons bon espoir de relancer l'événement en 2021.

• Marché communal

Depuis le mois de septembre 2020, dans le but de redynamiser un tant soit peu le centre-bourg, le conseil municipal a souhaité la création d'un marché de producteurs locaux. Cette initiative n'a pas été facile à mettre en place ; sur la cinquantaine de producteurs contactés, seule une poignée a répondu favorablement à notre appel. Pour autant, et malgré le contexte sanitaire, ces marchés ont suscité l'intérêt d'un grand nombre d'entre vous. Il a donc été décidé de renouveler l'opération. Ainsi, ces marchés reprendront, tous les 15 jours, à partir du 18 avril, toujours en alternance avec les marchés mis en place à Pageas. Nous tenions à saluer et remercier chaleureusement tous les exposants qui nous ont fait confiance, tout particulièrement Laurie et Guillaume de la boulangerie «Chez Rose», ainsi que Tina et Richard du bar «Le Champsac» pour l'aide précieuse apportée.

• Bureau de Poste

Le point Poste situé à la boulangerie «Chez Rose» ayant fermé, il a été décidé de créer une agence postale communale dans les locaux de la Mairie. Une délibération en ce sens a été prise, ce qui a permis à La Poste d'engager les travaux nécessaires à la mise en place de cette agence. Les frais engendrés par ces travaux sont pris en charge à 50 % par La Poste, qui attribuera également une contribution financière mensuelle permettant de prendre en charge le salaire du futur agent, Mme Nelly GAUTHIER.

Des discussions au sein du conseil municipal sont engagées afin de déterminer les jours et horaires d'ouverture qui conviendraient le mieux à la population. Pour l'heure, l'agence postale communale devrait ouvrir ses portes dès le mois d'avril. La boîte aux lettres sera déplacée sur la façade de la mairie. Par ailleurs, toutes les informations à venir seront sur le site internet de la commune.

• Éclairage du stade et Hélicoptère du SAMU

Afin d'améliorer le temps d'intervention de l'hélicoptère du SAMU, il a été décidé que la commune de Champsac proposerait sa candidature pour l'éventuelle mise en place d'un boîtier automatisé -appelé «E-BOO»- permettant au SAMU de contrôler à distance l'allumage des projecteurs du stade. Sur les 16 communes du secteur ayant proposé leur candidature, 9 ont été retenues, dont notre commune. Le coût d'installation d'un boîtier de ce type est entièrement subventionné.

• PLUI OUEST LIMOUSIN

Le PLUI est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et des principes du développement durable. Il formalise dans les règles d'utilisation du sol et répondant aux besoins de développement local. Le PLUI doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire. Jusqu'à l'approbation du PLUI, les documents d'urbanisme continuent de s'appliquer.

Dans le cadre du transfert de compétence des plans locaux d'urbanisme vers les intercommuna-

lités, il a été procédé à un diagnostic agricole sur le territoire de la commune. Un recensement des zones constructibles a également été effectué par les services de la communauté de communes Ouest-Limousin. Il va être nécessaire d'y apporter certains ajustements, toutes les prévisions et demandes n'ayant pas été reportées.

Chacun ayant un rôle à jouer dans les différentes phases du PLUI, tout le monde peut s'exprimer afin de proposer un projet d'aménagement de territoire au plus près de ses attentes et besoins pour les prochaines années.

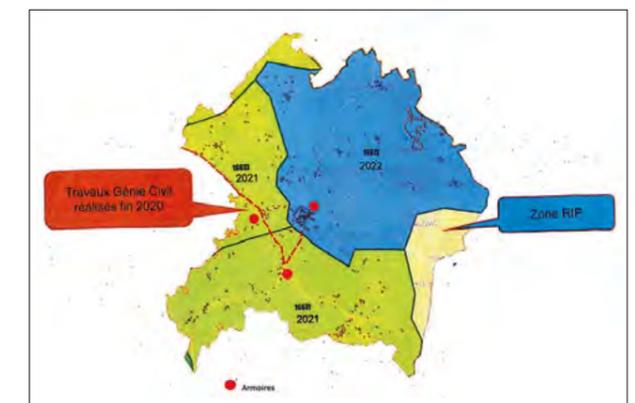
Ainsi vous pouvez d'ores et déjà faire part de vos observations, puisque plusieurs supports sont mis à votre disposition : un registre dans chaque commune et un au siège de la Communauté de Communes Ouest Limousin ;

- par voie postale à l'adresse suivante :
M. le Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin/ concertation sur le plan local d'urbanisme intercommunal - La Monnerie - 87150 CUSSAC
- ou par mail : contact@ouestlimousin.com.

• Déploiement de la fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre ont débuté sur le territoire de la commune, dès le mois de novembre 2020, par une zone située le long des RD 901 et 66.

L'enfouissement de certains réseaux permettra dans le courant de l'année 2021 la pose des 3 points de mutualisation prévus sur la commune. Chacune de ces armoires est dimensionnée pour un raccordement de 300 logements (capacité pouvant être portée à 500 pour chaque armoire). Deux de ces équipements seront installés le long



Infos communales

de la RD901, le premier à la gare, le second au carrefour des routes de Soudevielle - La Courrière. La troisième armoire sera installée près de la bascule, adossée au bâtiment technique situé au fond de cette place.

Le territoire de la commune a été divisé en quatre zones de travaux par Orange, société en charge du déploiement de la fibre (réalisation AMEL).

Une zone au Nord-Ouest, non impactée car n'ayant aucune habitation à raccorder, deux zones à l'Ouest (armoire n°16673) et au Sud de la commune (armoire n°16677), en vert sur la carte, dont les travaux de déploiement doivent débuter en 2021, et enfin une zone au Nord (en bleu, armoire n°16672) dont les travaux devaient débuter en 2022.

Pour cette dernière, la date des travaux a finalement été avancée à 2021, après une entrevue avec les représentants d'Orange. Cette zone avait en effet été répertoriée comme «prioritaire», à la demande de la commune et des élus de la communauté de communes Ouest-Limou-

sin, en raison de la présence des établissements Delouis sur le secteur. La date (2022) apparaissant sur la carte pour la zone en bleu n'est donc plus d'actualité. Le déploiement sur l'ensemble de la commune devrait être effectif dans le courant de l'année 2024.

Il est à noter que pour une petite partie de la commune (zone RIP sur la carte), des travaux de déploiement de la fibre, en aérien, ont été réalisés en fin d'année 2020 par le syndicat DORSAL, autre prestataire intervenant sur le réseau fibre. Toutes les informations concernant le déploiement de la fibre sont consultables sur le site d'Orange.

Une réunion publique devrait être organisée par Orange - en fonction de l'avancée dans la lutte contre la pandémie Covid-19 - dans le courant de l'année 2021. Une information en ce sens sera publiée sur le site de la commune lorsque nous en saurons plus.

l'équipe enseignante et aux enfants pour remercier chaleureusement le conseil municipal de Cussac pour l'aide apportée.

• Cantine

En raison de la pandémie, la cantine scolaire a été déplacée vers la salle des fêtes, celle-ci ne pouvant être proposée à la location depuis mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Ce déménagement a contribué à ce que les enfants puissent se restaurer dans un environnement plus adapté aux consignes sanitaires.

Concernant le paiement des tickets de cantine, celui-ci se fait, depuis janvier 2021, par facturation aux parents en raison de la disparition de la régie «Cantine».



• L'école dans la démarche de développement durable

La direction est assurée par Madame Clémence DEVILLE.

Deux enseignantes : Mmes Clémence DEVILLE (CE1/CE2) & Evelyne GUILLOUX (CM1/CM2). A la rentrée des classes de septembre 2020, l'école compte 43 enfants.

Depuis la reprise des cours en mai 2020 - suite au premier confinement - et afin d'appliquer les mesures de distanciation imposées, la cantine scolaire a été déplacée dans la salle des fêtes (qui de fait, est réservée exclusivement à cet usage). Suite aux dernières mesures annoncées par le gouvernement, nous sommes dans l'obligation de séparer les enfants en 2 zones : l'une concernera la classe de Mme Clémence DEVILLE et l'autre sera celle de Mme Evelyne GUILLOUX.

D'autre part, comme au mois de juin, le même protocole sera remis en place pour les entrées, sorties et les récréations.

Le vendredi 25 septembre 2020, tous les élèves de l'école de Champsac ont participé à l'opération : Nettoyons la nature, en partenariat avec les centres Leclerc.

Cette action s'inscrit dans la démarche de développement durable, dans laquelle l'école est engagée depuis 6 ans, pour la réduction du nombre de cahiers (en faisant suivre ceux-ci de la maternelle au CM2 pour certains), le recyclage des cartouches d'encre d'imprimante, des instruments d'écriture, du papier et maintenant des emballages ; il y a 4 ans, opération Gaspic Circus lors du temps périscolaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire, participation à



Nettoyons la nature il y a 3 ans, il y a 2 ans, à Ecoloustics sur la réduction de la consommation d'énergie (CM lauréats départementaux) et inscription aux Recyclades 2020, malheureusement annulées pour cause de crise sanitaire (dommage, nous devions faire une saynète sur la scène du Zénith à Limoges !)

Le ramassage de déchets a enthousiasmé les élèves et la récolte fut malheureusement énorme ! Les CE ont fait un long parcours : le bourg, le chemin menant à Jargeailles, retour vers La Courrière et Soudevielle en passant par le site de la chapelle Saint Roch que des indéclicats prennent pour un dépotoir ! Résultat une quinzaine de sacs bien remplis ! Les CM se sont rendus au stade et jusqu'au stop de la Gare pour un premier tour bien rempli avec une quinzaine de sacs ramenés à l'école.

Comme il restait une heure, elle fut mise à profit en allant sur la route qui mène à la Haute Barrière : quelle ne fut pas notre surprise de tomber sur un vieux dépotoir de ferraille, pots de peinture et plastique divers !

Nous avons ramené quelques objets et avons laissé le tas de ferraille de 4 mètres de long sur place !

Nous remercions les adultes qui nous ont accompagné et la municipalité qui se charge de l'enlèvement des ordures, le partenaire qui a fourni gants, sacs poubelles, un masque lavable par participant et le goûter pour les enfants... et surtout les enfants qui ont développé une énergie qui fait plaisir et donne de l'espoir d'en faire des bons écocitoyens ! Bravo à eux !

Evelyne GUILLOUX,
enseignante à l'école de CHAMPSAC



LES ÉCOLES

• Effectifs

A la rentrée de septembre 2020, les effectifs du RPI Champsac-Champagnac sont les suivants : 38 enfants à Champagnac, répartis en 5 sections / 43 enfants à Champsac, répartis en 4 sections.

Avec 81 enfants sur les 2 sites, les effectifs restent stables. Les prévisions pour 2021 laissent à penser que les effectifs devraient peu évoluer.

• Sport scolaire

En raison du contexte sanitaire, les séances de natation prévues à la piscine de Saint-Junien ont dû être annulées pour ce début d'année scolaire. La salle des fêtes, solution de repli lorsque la météo ne permet pas aux enseignantes de proposer d'activités extérieures, n'a pu être utilisée pour les raisons citées ci-contre.

La solution de remplacement qui a été trouvée a pu être mise en place grâce à la générosité du conseil municipal de Cussac. Ainsi, les enfants peuvent accéder au gymnase tous les 15 jours, jusqu'au mois d'avril, et peuvent donc pratiquer une activité sportive nécessaire à leur épanouissement (bien évidemment, un protocole sanitaire strict a été mis en place lors de l'utilisation de cet équipement). L'équipe municipale se joint à

En parallèle à l'opération «Nettoyons la Nature», quelques collégiens habitants Champsac ont pris l'initiative d'aller nettoyer les environs de la Chapelle St Roch – ci-contre, le fruit de leur travail citoyen désintéressé. Qu'ils en soient remerciés et félicités !



- Armistice du 11 novembre



En raison du confinement, les élèves n'ont pu se rendre aux cérémonies de commémoration de l'Armistice du 11 novembre à Champsac et Champagnac.

Ce n'est pas pour cela que les élèves de CM et leur maîtresse ont oublié leur devoir de Mémoire en cette période où les valeurs de la République sont mises à rude épreuve.

Afin de montrer aux élus, aux représentants des associations d'anciens combattants et aux porte-drapeaux qu'ils pensent à leurs ancêtres morts pour la France, les CM ont réalisé une com-

position de bleuets et de coquelicots artificiels. Ces fleurs sont les symboles des poilus français et des soldats anglais.

Pour finaliser cette réalisation, les CM se sont rendus au monument aux morts de Champsac, en compagnie de Mme le Maire.

Ce moment, en plus de la minute de silence, fut l'occasion d'un cours d'Enseignement moral et civique et d'Histoire et a montré l'intérêt des élèves pour ce type d'événements.

Evelyne Guilloux



ÉCOPOINTS

L'éco point de Bousseroux a été déplacé vers le carrefour des routes de Soudevieille - Chandean et voie communale n°21, du Mazet à Jouveau.

En effet, en raison d'un trop grand nombre d'incivilités relevées sur le parking du restaurant Le Relais de la Tour, nous avons décidé de procéder au déplacement de ce point de collecte.

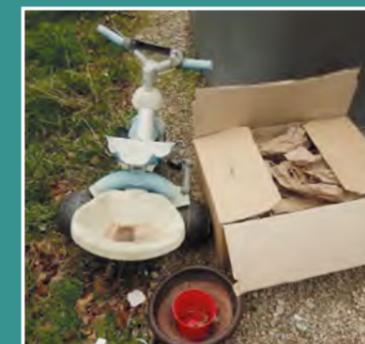
Nous constatons chaque semaine une quantité d'ordures ou d'encombrants de toutes natures – dont dernièrement des viscères et peaux de lapin ! - qui sont régulièrement ramassés, puisque déposés intentionnellement par des individus sans scrupule, ce qui représente un coût non négligeable pour la commune.

Le conseil municipal tient à rappeler que toute incivilité constatée fait l'objet d'une constatation systématique (photos), comme vous pourrez le voir dans ce bulletin et que ces faits sont régulièrement signalés à la gendarmerie.

Pour rappel, depuis le premier déconfinement, les sites des déchetteries sont toujours restés ouverts. Vous pouvez consulter toutes les informations sur le site Internet de la commune.

Certaines personnes ayant déposé des encombrants ont pu être retrouvées et se sont vues signifier un simple rappel à la Loi. Il se peut fort que les prochains contrevenants se voient récompensés d'une amende amplement méritée.

Nous sommes en 2021, il est grand temps que chacun prenne conscience de l'importance du respect des consignes de tri ! Les générations futures – nos enfants, VOS enfants – ne pourront que vous en être reconnaissants.

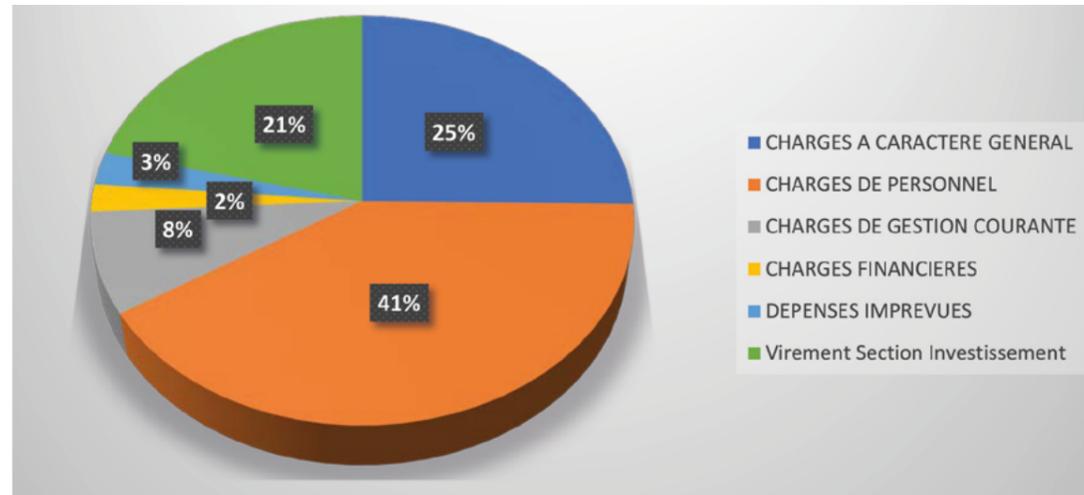


INADMISSIBLE

FINANCES DE LA COMMUNE

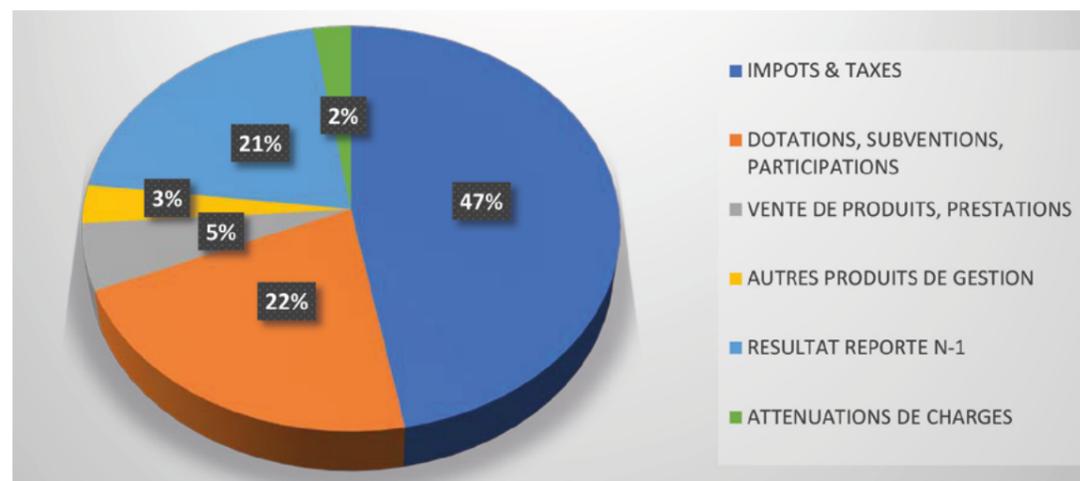
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement 887 326,17€



- Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, alimentation cantine scolaire, entretien des bâtiments communaux, maintenance du matériel, assurances, fournitures administratives et scolaires, taxes foncières...
- Charges de personnel : rémunération des agents communaux et cotisations.
- Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, subventions aux associations, cotisations et participations à divers organismes
- Charges financières : intérêts des emprunts contractés.

Recettes de fonctionnement 887 326,17€



- Impôts et taxes : taxe habitation, taxes foncières, droits de mutation, compensation de la taxe professionnelle qui se nomme désormais la contribution économique territoriale (CET).
- Dotations, subventions et participations : dotation globale de fonctionnement ; dotation nationale de péréquation ; compensation des exonérations d'impôts accordées par l'Etat...
- Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles.
- Atténuation de charges : remboursement de la rémunération des agents en congé maladie.
- Produits et services du domaine : produits repas cantine scolaire, transport scolaire

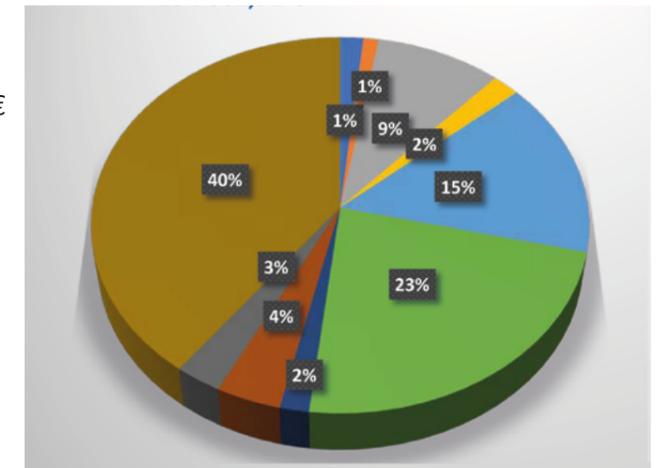
SECTION INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement

- Subventions accordées principalement par l'Etat et le Département de la Haute-Vienne pour la réalisation de divers projets et investissements

Dépenses d'investissement 2020 : 154 601,71€

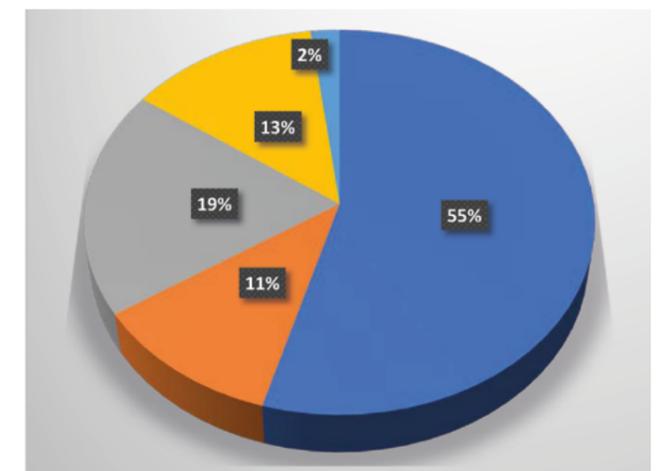
- Site Internet : 2 540,40 €
- Terrains nus : 1 662,96 €
- Grosse réparations voirie communale : 13 840,17 €
- Bordures rue des Hirondelles : 3 028,07 €
- Aménagement CR Maison Neuve : 23 427,00 €
- Réfection court de tennis : 35 614,80 €
- Pose de volets roulants : 2 685,60 €
- Toiture de grange : 5 987,71 €
- Fontaine de Bousseroux : 4 320,00 €
- Remboursement capital emprunt : 61 495,00 €
- Total Investissement : 154 601,71 €



- Site Internet
- Terrains nus
- Grosse réparations voirie communale
- Bordures rue des Hirondelles
- Aménagement CR Maison Neuve
- Réfection court de tennis
- Pose de volets roulants
- Toiture de grange
- Fontaine de Bousseroux
- Remboursement capital emprunt

Recettes d'investissement 2020 : 334 401,97€

- Virement de la section de fonctionnement : 180 994,00 €
- Subventions (Etat, Département) : 37 549,44 €
- Autres immobilisations financières
- Excédent capitalisé : 63 418,60 €
- FCTVA : 43 784,80 €
- Amortissements : 6 648,05 €
- Emprunts et dettes assimilés : 2 007,08 €
- Total recettes d'investissement : 334 401,97 €



- Virement de la section de fonctionnement
- Subventions (Etat, Département)
- Excédent capitalisé
- FCTVA
- Amortissements

COMITÉ DES FÊTES



A tous nos fans du comité des fêtes de Champ-sac !

En cette année 2020 catastrophique, nous avons réussi tout de même à nous réunir sur un concours de pétanque, notre seule et unique manifestation qui a été un réel succès pour notre association, mais aussi pour vous, on l'espère !

Dans l'attente d'une vie meilleure, nous travaillons sur le futur programme de 2021, avec les concours de pêche et de pétanque, mais aussi la belote, le bal du 14 juillet, le repas dansant et la préparation

d'un marché de Noël pour 2021, et d'autres animations si possibles. En tout cas, sans vous, nous ne serions plus là !

Encore merci de votre participation et de votre engagement. En espérant vous voir tous très rapidement.

Je remercie aussi toutes les personnes du comité des fêtes, bénévoles et amis, mais aussi nos commerçants.

*Le président du comité des fêtes,
Clément Reliat*

ENSEMBLE POUR NOS ENFANTS



L'année avait pourtant bien commencée avec le loto des écoles qui chaque année est un succès. L'année 2020 restera dans tous les esprits mais nous avons réussi à préserver l'opération plantes et plants de légumes au printemps que nous avons livrés à domicile.

Puis la fin d'année s'est terminée avec une vente de sapins et de chocolats de Noël pour se remonter le moral !

Un grand merci aux parents, aux employés et aux enseignantes de notre RPI pour leur aide et leur participation. Nous espérons vous retrouver en 2021.

Tout le bureau d'Ensemble pour nos Enfants vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, et surtout une bonne santé à tous.

CERCLE DE L'AMITIÉ



L'Association des Aînés de la commune a débuté l'année 2020 avec beaucoup d'enthousiasme : 167 adhésions au 6 mars. Malheureusement, le Covid-19 et le protocole sanitaire qui lui est lié, nous a obligé à cesser toutes nos activités.

Qu'à cela ne tienne. Le bureau qui s'est réuni début octobre, a décidé que nos retrouvailles finiront par revenir et pour cela, le programme 2021 est établi (sous réserve de l'état sanitaire et la disponibilité de la salle des fêtes qui est actuel-

lement occupée par les écoliers en remplacement de la cantine).

Le Conseil d'Administration, le Bureau et la Présidente du Cercle de l'Amitié vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2021 ainsi qu'une Bonne Santé (continuez à prendre bien soin de vous). Vivement le plaisir de nous retrouver. Bien amicalement.

Danielle Dupuy

PROGRAMME 2021 :

- **Réunions :**
 - vendredi 8 janvier (galettes des rois)
 - vendredi 5 février (crêpes)
 - vendredi 5 mars (beignets)
 - vendredi 2 avril (cornues)
 - vendredi 7 mai
 - vendredi 4 juin
 - vendredi 2 juillet (clafoutis)
 - vendredi 3 septembre (tartes aux fruits du pâtissier)
 - vendredi 1^{er} octobre
 - vendredi 5 novembre (tartes aux pommes)
- **Repas :**
 - samedi 15 mai à midi
 - samedi 9 octobre à midi
- **Concours de belote :**
 - dimanche 28 mars à 14h (Rameaux)
- **Loto :**
 - dimanche 14 novembre à partir de 14h
- **Voyages :**
 - 2^{ème} quinzaine de juin ou du 7 au 10 septembre « 4 jours à Andorre »
 - Autres sorties à définir
- **Atelier tricot et broderie :** 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois à 14h (salle des réunions de l'association)
- **Après-midi scrabble :** 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois à 14h30 (salle des réunions de l'association)
- **Informatique :** (à confirmer)
 - le mercredi de 15h à 18h (semi-confirmés)
 - le mercredi de 20h à 23h (anciens débutants)
 - le jeudi de 15h à 18h (confirmés)
 - le jeudi de 20h à 23h (nouveaux débutants)
- **Assemblée Générale :** vendredi 3 décembre

LES SACS À DOS CHAMPSACOIS

Que dire de l'année 2020, en deux mots : Annus horribilis. Expression bien à propos, utilisée par la reine Elisabeth II qui résume bien cette période, car nous avons tous été touchés, confinés et avons eu peur de manière universelle. Je remercie Madame Le Maire ainsi que la municipalité pour son soutien financier et Madame Danielle Dupuy pour le prêt de la salle des aînés. Pour 2021, l'association ira nettoyer les chemins du circuit des puits, et entretenir les différentes fontaines (Bousseroux, La Vergnolle, St-Roch).

Pour le lavoir (parcelle privée) qui se trouve sur la voie verte (direction Châlus) après le lotissement la croix des Farges, nous verrons avec M. le Président du SIVU et Fabien Parverie.

Nous repartirons sur les chemins de randonnées ici ou ailleurs !!! début janvier. De nouveaux tra-



cés seront proposés dès avril en Dordogne et Charente.

Je remercie chaleureusement tous les adhérent(e)s qui continuent bon gré mal gré à venir randonner vu la situation sanitaire.

En attendant prenez soin de vous et de votre entourage et que 2021 fasse oublier 2020.

La Présidente, Monique Tallet.



porte une formidable autonomie.

J'ai régulièrement des nouvelles de mes anciens nourrissons comme je les appelle. Vivement que nous puissions circuler librement pour que je puisse aller les voir. Ils rendent de grands services à leurs maîtres. Malheureusement, mes soucis de santé ne me permettent plus d'en élever à mon plus grand regret.

Je remercie encore les bénévoles qui nous ont aidés ainsi que la municipalité et tous ceux qui ont participé à nos manifestations.

Je vous souhaite à toutes et à tous des jours meilleurs, une bonne santé et prenez soin de vous.

Sincèrement,

Mme Miniot

LE FCCO, UN CLUB FAMILIAL POUR TOUTES ET TOUS.



Le FCCO est un club de football familial et convivial, qui permet à toutes et tous, quel que soit la génération, de découvrir, pratiquer, ou tout simplement apprécier le football dans le respect, la solidarité et la bonne humeur.

Malgré une fin de saison compliquée à cause de la Covid-19, le FCCO, grâce à ses réseaux sociaux, a une cohésion de groupe et un attachement au club plus que présent. A travers des vidéos, des messages ont été réalisés à distance par nos membres, même par nos plus jeunes et ils ont souhaité les partager avec toute la communauté qui nous soutient et nous suit.

Pour permettre un bon déroulement de cette nouvelle saison, le FCCO a été très réactif et mis en place, avec l'aide des municipalités, de nouvelles normes aux bords de ses terrains mais aussi pour ses entraînements et l'organisation de ses événements.

Port du masque obligatoire aux bords des terrains, respect des distanciations sociales, mis en place de gel hydroalcoolique, gourde personnelle...

Le FCCO a pour objectif principal de permettre la pratique du football tout en protégeant le plus possible ses joueurs, joueuses, supporters et bénévoles, ainsi que toutes les personnes présentes aux matchs et aux événements.

Un grand merci s'impose d'ailleurs aux bénévoles, licenciés et non licenciés, à toutes les personnes qui soutiennent notre club et qui s'y investissent depuis tant d'années, à tous nos sponsors, car toutes ces personnes sont essentielles à la vie du club. Alors, merci à vous tous.

Si vous souhaitez intégrer notre association sportive, sachez que le FCCO ouvre ses portes à toutes les personnes (sans limite d'âge) qui souhaitent s'investir.

Le FCCO vous souhaite une excellente année 2021 malgré cette situation difficile que nous vivons actuellement, prenez soin de vous, de vos proches, en espérant que cette année 2021 vous apporte malgré tout santé, joie, bonheur... et bien évidemment de grands et agréables moments sportifs.

TENDRES ANIMAUX



L'association Tendres animaux évolue. Lors de la dernière Assemblée Générale le bureau de l'association a été modifié
Présidente : Dominique Lounas
Trésorière : Pascale Bernard
Secrétaire : Nathalie Mazeaud

Etant donné le contexte actuel, dû à la COVID19, les activités sont réduites. Nous espérons qu'elles reprendront au plus vite dès la crise sanitaire passée.

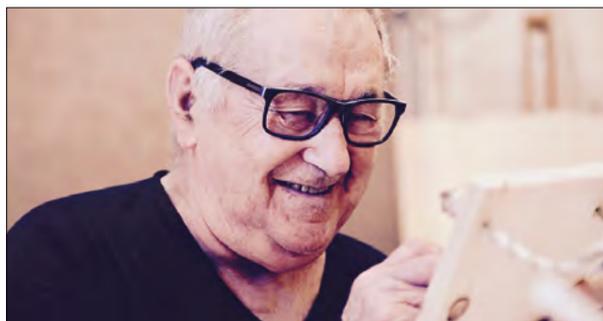
Si la situation sanitaire le permet, une manifestation pourra être organisée au printemps, nos bénéficiaires pourront de nouveau confectionner des jouets et matériels pour animaux.

ACCA



Malgré le Covid 19, les chasseurs ont pu exercer leur sport favori. On a constaté une augmentation significative des cervidés. Deux bracelets ont été attribués, deux animaux déjà abattus. Le nombre de sangliers reste stable. A noter, un animal de 131 kilos tiré par un des plus anciens chasseurs de Champsac. Félicitations !

Le nombre de lâchers de faisans a diminué suite à l'annulation des manifestations. Nous avons connu une légère augmentation du nombre de chasseurs : 49 pour cette année.



Bonne humeur, concentration, dextérité et entraide sont les éléments moteurs des ateliers.

Nous tenons également à signaler que l'association a participé à la stérilisation des chats libres de Champsac ; après l'acte chirurgical et la marque d'un tatouage à l'oreille mentionnant une lettre et l'année de stérilisation, ceux-ci sont relâchés.

Nous espérons pouvoir continuer en 2021. Nous vous disons à tous à très vite.

Le bureau a été renouvelé, il se compose comme suit :
Président : Michel Coudert
Vice-Président : Raymond Pauliout
Secrétaire : Nicole Chadelaud
Secrétaire adjoint : Didier Réjasse
Trésorier : Gérard Lacaud
Trésorier adjoint : Jean-Luc Deslandes
Membres : Guy Chadelaud, Christian Tallet, Hugo Laroudie

En raison du contexte sanitaire, les manifestations ne reprendront que si nous y sommes autorisés. En prévision d'une reprise, voici les dates et événements proposés :

- Loto, le 5 mars 2021
- Concours de pêche et repas champêtre, le 1^{er} août 2021
- Repas dansant, le 30 octobre 2021

ASSOCIATION « LES ECHOS DE FAYAT »

Aujourd'hui, il m'est confié la tâche de présenter en quelques lignes la chasse à courre, l'équipage Les Échos de Fayat, le chien courant et le chien de Billy en particulier. Et ce, sans vous perdre dans un roman compliqué.

La chasse à courre, à cor et à cri, que l'on appelle l'art de la vénerie, se pratique sans arme, sans aucun moyen technique, numérique ou satellite. De facto, l'homme n'est que le protecteur des chiens, son humble serviteur.

Chaque équipage de vénerie ne chasse qu'un seul animal. Nous parlerons d'un équipage de renard, un vautrait pour le sanglier etc Nous, les Échos de Fayat nous suivons la voie du lièvre.

Pour le rusé lièvre, nos chiens en meute vont chercher eux même le «sentiment», se rapprocher de l'animal pour ensuite le lancer. Le lièvre, particulièrement, est très difficile à chasser, plus encore à prélever. Outre une connaissance parfaite de son biotope, le lièvre est doté d'aptitudes physiques hors du commun et une intelligence non moins surprenante. Cet animal, le savez-vous, à la faculté de pouvoir tenir l'immobilité parfaite et par la même empêcher les émanations de son corps.

Alors bien sûr, pour le laisser courre du Super lièvre, il ne nous faut pas moins que des chiens extraordinaires. Nos cœurs ont balancé pour le chien de Billy dont il ne reste que peu d'individus (moins de 800). C'est un chien courant et un chien d'ordre très intelligent au tempérament fort et chasseur. Il s'avère opiniâtre et c'est un excellent chien de lièvre même s'il surprend par sa taille. Un excellent chien de lièvre, vous dis-je mais pas que. Sachez que d'amitié ce limier est capable de prendre la voie du loup !!!!

Notre chien de Billy a une robe claire, une truffe ébène, les yeux doux, bruns ou ocres et cernés d'un trait noir parfait. Il est athlétique et haut, son port est digne. Le Billy est très élégant, fier héritier de son ancêtre Blanc du Roy.

L'histoire du chien de Billy remonte au 19^{ème} siècle, aux alentours de 1886. Monsieur Hublot du Rivault fait un savant croisement de lices de Ceris avec des étalons poitevins-Larye. Ensuite il fixera la race avec des chiens de Montembœuf. Le Billy est un chien de notre pays, proche de l'angoumois. Depuis longtemps passionnés de chiens courants, nous avons déjà chassé à courre avec une meute composée principalement de grands chiens français tricolores. En revanche nous comptons dans la meute, déjà quelques Billy. Ces derniers nous avaient été cédés par monsieur Malterre, du vautrait des Dômes.

Lorsque nous avons voulu acquérir nos chiens, le maître d'équipage s'est naturellement rapproché de monsieur Gavinet qui détient actuellement une des meilleures souches du Billy et que nous avons

la chance d'avoir ici, en Haute Vienne.

Nous ne serons pas peu fiers messieurs Dames de vous présenter nos chiens et de vous dire que notre Nivelles et notre Neuvillard sont Respectueusement vice-championne et Champion du concours «International Virtual Hound Show de 2020» rien que ça !! Si je vous parle du Greffier du Roy, c'est parce qu'en septembre 2019, cette race mythique a ressuscité. C'est le travail de 40 années d'un veneur jurassien passionné. Ce grand monsieur du chien courant ne s'est pas arrêté là et nous offre le cadeau de faire revenir deux autres races fantastiques le chien de Levesque et le chien de Chambray.

Loin d'accomplir un tel exploit, nous sommes militants pour l'avenir du chien courant.

Cette année le monde cynégétique a souffert des assauts de personnes qui ne connaissent pas cette pratique. Le RIP (Référéndum d'Initiative Partagée) sur le bien-être animal et un projet de loi visant à abolir nombres de traditions rurales, l'élevage et toutes les chasses aux chiens courants. L'article 4 de ce projet de loi allait jusqu'à interdire la détention d'une meute et faire de nos chiens, des candidats à la SPA. Nous parlons de près de 60 000 chiens.

C'est toute une partie du patrimoine cynégétique qui aurait disparu emportant un savoir-faire d'élevage et d'éducation.

Il faut être conscient que seuls quelques individus de la race du beagle par exemple, peuvent s'adapter à la vie de maison. Le chien courant de manière intrinsèque, comme son cousin le loup, ne peut vivre qu'avec la meute, sans chaîne, sans entrave.... La chasse fait partie du monde rural, plus encore elle en dépend. Si partout en France notre passion tient à l'étroit lien entre les agriculteurs et les propriétaires terriens, c'est encore plus vrai ici à Champsac. Nous aimons fouler la commune et nous sommes toujours perçus avec bienveillance. Nous sommes aussi très attachés à la convivialité avec L'ACCA, là encore de vrais amoureux du chien courant !

Du haut de la Courrière, parfois vous pourrez entendre résonner nos trompes de chasse. Nos fanfares vous raconteront avec gaieté nos laissés courre bien infructueux. L'instrument nous emmène quelques fois de sympathiques spectateurs, merci à eux de n'être pas trop sévères sur nos fausses notes !

Les Échos de Fayat aiment faire découvrir sa noble vénerie et la faire partager. En revanche ici, pas de Duc, pas de Comte, oubliez le caviar et le champagne. Loin des clichés, ici il n'y a que nous, tous bien plus rustiques qu'élégants !!!!

Association « LES ECHOS DE FAYAT »
Adresse mail : lesechosdefayat@gmail.com



La Communauté de Communes Ouest Limousin

C'EST QUOI? C'EST QUI?

La Communauté de Communes est un espace de solidarité dans lequel nos 16 communes mutualisent leurs moyens au profit d'un projet de territoire commun et cohérent. Son but est de développer le territoire en soutenant les acteurs locaux et les habitants.

La Communauté de Communes Ouest Limousin est administrée par un conseil communautaire composé de 34 élus représentant les 16 communes membres, qui a élu en son sein, un président et 7 vice-présidents avec chacun un domaine spécialisé.

- **Président :** Christophe Géroard
- **1ère vice-présidente :** Maryse Thomas (Lecture publique, et vie culturelle et associative)
- **2ème vice-président :** Patrice Chauvel (Développement économique et touristique)
- **3ème vice-présidente :** Agnès Varachaud (Aménagement du territoire et transition écologique)
- **4ème vice-président :** Jean-Pierre Pataud (Cycle de l'eau)
- **5ème vice-présidente :** Chantal Chabot (Enfance, Jeunesse, et Sport)
- **6ème vice-président :** Jean-Pierre Charmes (Solidarité et cohésion sociale)
- **7ème vice-président :** Charles Antoine Darfeuilles (Voirie, Bâtiments, Ordures Ménagères)



Le Président : Christophe Géroard

Retrouvez la communauté de communes sur les réseaux sociaux!

 @ouestlim

 @ccouestlim

De gauche à droite : Charles Antoine Darfeuilles, Jean-Pierre Charmes, Chantal Chabot, Patrice Chauvel, Maryse Thomas, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud.



Champagnac-la-Rivière
Champsac
La Chapelle-Montbrandeix
Cognac-la-Forêt
Cussac
Gorre
Maisonnais-sur-Tardoire
Marval
Oradour-sur-Vayres
Pensol
Saint-Auvent
Saint-Bazile
Saint-Cyr
Saint-Laurent-sur-Gorre
Saint-Mathieu
Sainte-Marie-de-Vaux

un territoire à vivre!

WWW.OUESTLIMOUSIN.COM
05 55 78 84 07

Compétences :

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace (PLU et SCOT)
- Voirie d'intérêt intercommunal
- Assainissement non-collectif
- Gestion des milieux aquatiques
- Action sociale, logement social, et service de livraison de repas à domicile
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Collecte des Ordures Ménagères
- Enfance et Jeunesse
- Equipement culturel et sportif d'intérêt communautaire
- Technologies de communication (très haut débit)
- Gestion de Maisons de Santé
- Contributions au SDIS (service incendie)

Equipements :

- 2 sites d'accueil d'entreprises
- 2 bureaux de tourisme
- 1 salle d'exposition et 1 boutique des créateurs
- 1 centre intercommunal d'action sociale
- 2 logements sociaux
- 2 maisons de santé
- 1 EHPAD et 1 résidence services
- 6 médiathèques
- 2 relais assistants maternelles
- 1 lieu d'accueil parents et enfants
- 2 crèches
- 3 accueils de loisirs
- 5 garderies périscolaires
- 2 club adolescents
- 1 terrain multi-sports
- 5 parcours de trail
- 10 boucles cyclo-touristiques



Annuaire des services de la Communauté de Communes Ouest Limousin

La Monnerie - 87150 Cussac
contact@ouestlimousin.com
05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS
cias@ouestlimousin.com
Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)
3, rue du Fromental - 87150 Cussac
ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers
3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

CULTURE, TOURISME & SPORTS

Sports, Culture, Vie Associative
sportsculture@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

Tourisme
<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>
tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55
La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique
<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>
mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18
Cussac 05 55 00 44 34
Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37
Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78
Marval 05 44 22 97 19

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Communication
ldavid@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Aménagement numérique
numerique@ouestlimousin.com 05 87 33 00 72

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI
plui@ouestlimousin.com

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!

 **Facebook : @ouestlim**
 **Instagram : @ccouestlim**

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance
enfance@ouestlimousin.com

Crèches
Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac
ileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents
La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais d'Assistants Maternels
Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champsac
aupaysdegulliver@ouestlimousin.com 05 87 33 00 79

Jeunesse
jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueils de loisirs
Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lacleeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 21 83 64 76
lesecoreuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires
periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents
ados@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres
jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
jeuns.sports@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC
spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères
om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73



Le Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire (ou SYMBA Bandiat-Tardoire) rassemble 34 communes sur les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Il est la structure compétente pour la gestion des milieux aquatiques sur les bassins du Bandiat et de la Tardoire. Son objectif est la reconquête du bon état écologique des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides).

Retour sur les principales actions de l'année 2020 :

Chantier de restauration écologique sur la Tardoire amont (Châlus/Champsac/Champagnac la Rivière)

Aménagement d'un petit seuil en barrage du cours d'eau, enlèvement d'embâcles dans le lit et restauration de la végétation de berge, afin d'améliorer les habitats piscicoles et rééquilibrer le cordon rivulaire.

Ces travaux ont été réalisés en partenariat entre le SYMBA Bandiat-Tardoire et la Fédération de Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.



Site de la Monnerie (Cussac/Oradour sur Vayres)

Après 4 années de travaux, la dernière étape du chantier a été réalisée au mois de septembre. L'étang n'existe plus. A sa place, la Tardoire a retrouvé son lit, bordé de zones humides riches d'une faune et d'une flore spécifiques. Une question d'ordre écologique autant que de santé publique.



Restauration de la ripisylve sur le Bandiat et la Doue (Abjat-sur-Bandiat/Augignac/Saint-Estèphe)

Des travaux sur la végétation en bord de cours d'eau ont été réalisés afin de rouvrir le milieu en enlevant les embâcles et les arbres morts ou dépérissant à risque. Cette action va permettre au milieu de retrouver un équilibre écologique (diversité des habitats, accès à la lumière, dévalaison des sédiments, limiter le risque d'inondation...).

Le débardage à l'aide de la traction animale a été utilisé sur les sites sensibles (zones humides et périmètres de protection d'eau potable) afin de limiter les dommages sur le milieu.

Vous souhaitez des conseils sur la gestion de votre étang/mare, de votre zone humide ou concernant la rivière qui passe sur votre parcelle ?

SYMBA Bandiat-Tardoire, La Monnerie 87150 CUSSAC - Tel : 05 55 70 27 31
www.syndicat-bandiat-tardoire.fr
www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire
 Référente Tardoire : 06 38 84 49 72
 Référent Bandiat : 07 54 36 40 43

Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

SYNDICAT D'EAU POTABLE VAYRES & TARDOIRE



FAITS DIVERS DE L'ANNEE 2020

L'année a commencé avec le remplacement de 600 mètres de canalisations sur la commune de Vayres (1).

Les projets ont ensuite été stoppés par la crise sanitaire que nous traversons encore.

Les élections municipales ont entraîné le changement des représentants des 11 communes membres du syndicat d'eau potable.

- M Jean Pierre Chalard est réélu Président,
- MM Luc Gabette et Philippe Lalay sont élus vice-présidents.

Durant l'été et le début de l'automne, les travaux engagés sous l'ancien mandat se sont terminés, à savoir :

- La protection des captages de Négrelat (Cussac), par l'installation de clôtures autour du périmètre du captage(2).
- La réhabilitation de la clôture du captage Chez Chirgault (Dournazac) (3).
- Le nettoyage par racleurs d'une conduite d'eaux brutes (Cussac) (4).



Retrouvez-nous sur internet
www.slaep-vayres-tardoire.fr
 Ou par téléphone au
05 55 78 23 97



PROJETS 2021

La fin d'année est marquée par le lancement d'un nouveau programme de remplacement de canalisations, sur plus de 6,5 km répartis sur les communes d'Oradour sur Vayres, Maisonnais sur Tardoire et Vayres. Il tient à cœur à la nouvelle équipe de

poursuivre activement l'optique du syndicat :

- remplacement de canalisations âgées afin de prévenir la dégradation de ces canalisations,
- Maintenir un rendement

de réseau supérieur à 80 %,

- Mettre les moyens nécessaires pour avoir une eau de qualité et en quantité suffisante pour tous.



Regroupant 6 Communautés de Communes (*), l'association « Châtaigneraie Limousine » intervient sur 73 communes du sud-ouest de la Haute-Vienne. Elle accompagne des projets au service de son territoire, dans de multiples domaines : habitat et centres-bourgs, mobilité, services, tourisme et loisirs accessibles, sports de nature, économie-emploi, culture et patrimoine...



A titre d'exemple, grâce à son programme européen Leader, la Châtaigneraie Limousine a soutenu financièrement l'aménagement de l'espace de loisirs de la voie verte, porté par le SIVU « Les Hauts de Tardoire ». Dans ce cadre, la subvention européenne a porté sur la réhabilitation de l'ancienne maison de garde-barrière à Champsac, en vue de l'accueil du public.

(*) Briançonnais, Sud Haute-Vienne, Ouest Limousin, Pays de Nexon - Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Porte Océane du Limousin et Val de Vienne

Coordonnées :

Châtaigneraie Limousine
Siège : Site de La Monnerie – 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES
Antenne : 6 rue Pierre et Marie Curie – 87800 NEXON
05 55 70 99 40 – contact@chataigneraielimousine.fr

Suivez-nous !

Site Internet : www.chataigneraielimousine.fr
Page Facebook : @chataigneraielimousine

L'activité de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin et ses Communautés de communes adhérentes.

L'ESPACE LOISIRS DE LA VOIE VERTE

Forte de ses 13 km, la Voie Verte des Hauts de Tardoire chemine à travers les communes de Châlus, Champsac, Champagnac-la-Rivière et Oradour-sur-Vayres.

Cette ancienne voie ferrée réaménagée en piste cyclable est ouverte tout au long de l'année permet de se promener à rollers, à pied ou en vélo dans un cadre agréable et sécurisé. Des animations auprès des écoles, des accueils de loisirs, des groupes et des personnes en situation de handicap sont proposées ainsi qu'un service de location de vélos.

Cette année 2020, si particulière, a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe installée dans leurs fonctions de conseillers syndicaux titulaires et suppléants nommés dans leurs communes respectives.

Châlus

Titulaires : BROUSSE Hervé – BOUTIN Sandra
Suppléants : QUICHAUD Jean-Louis – DEPIERRE Géraldine

Champsac

Titulaires : PAPAZIAN Antoine – SHEPHERD Graham
Suppléants : JUHEL Guillaume – LAROUDIE Hugo

Champagnac la Rivière

Titulaires : VILARD Joël – COUTTOLENC Charles
Suppléants : MAUX Thierry – BOULESTEIX Adeline

Oradour sur Vayres

Titulaires : DARFEUILLES Bernard
Vice –Président – SALAGNAT Anthony
Suppléants : DEMAY Hélène – LATHIERE Amandine

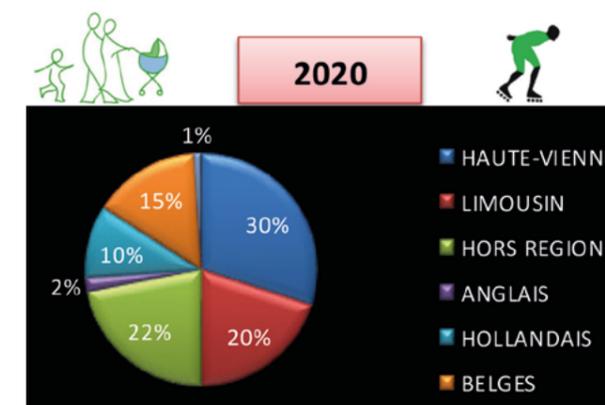
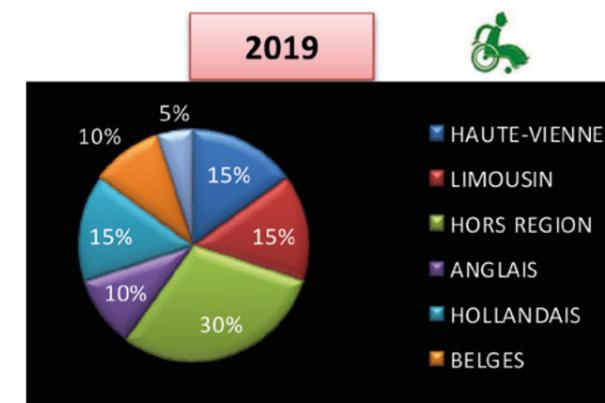
M.VILARD Joël a été proclamé Président du SIVU « les Hauts de Tardoire »

M. BROUSSE Hervé a été proclamé 1er Vice-Président avec comme délégation le pôle aménagement et de la gestion de l'entretien de la voie verte.

M. DARFEUILLES Bernard a été proclamé 2ième Vice-Président avec comme délégation le développement touristique.

Malgré l'annulation des animations des classes découvertes et des accueils de loisirs pour la période du mois de mai au mois d'août, l'Espace loisirs de la Voie verte a pu ouvrir son service de location de vélos au cours de la période saisonnière.

Le bilan est plus que satisfaisant avec une augmentation du nombre de touristes Hauts-Viennois qui sont venus sur le site.



POINT SUR LES RECETTES D'EXPLOITATION





**Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes
16-25 ans**

- mlrurale87@wanadoo.fr
- <https://www.facebook.com/mlrhv87/>
- <https://www.missionlocaleruralehautevienne.c>

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de **28 professionnels** et des **services gratuits**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE
pour les 16-25 ans

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches

- ⇒ **EMPLOI** : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...
- ⇒ **ORIENTATION** : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...
- ⇒ **FORMATION** : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...
- ⇒ **VIE QUOTIDIENNE** : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.



Permanence de La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous

Permanence à la Mairie d'Oradour sur Vayres,
2^{ème} et 4^{ème} mardi après-midi
Pour convenir d'un rendez-vous... **N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.70.45.74**

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !
Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
2 conseillères dédiées à la **relation entreprises**.
Une **référente Handicap** et une **référente Alternance / Apprentissage**
1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle**.

- ⇒ **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures**
Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage...
- ⇒ **Un appui au recrutement**
Identifier et analyser vos profils de postes.
Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.
Informez sur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH...
- Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.
Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

L'ADIL 87 :
Un service public d'information sur le logement



Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...



28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org



Groupement de la Haute-Vienne
6 Avenue du Président Sadi Carnot
87350 PANAZOL
Tel : 05.55.34.48.97
E-mail : fnath.87@orange.fr
www.fnath87.org

La FNATH 87

une association à ORADOUR SUR VAYRES – SAINT LAURENT SUR GORRE qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Compte tenu des mesures sanitaires, la réception des adhérents s'effectue, depuis le 11 mai 2020, sur rendez-vous aussi bien à nos bureaux, que lors des permanences assurées dans 22 communes du département de la Haute-Vienne.

Concernant l'adresse de nos bureaux, depuis le 22 juin 2020, la FNATH 87 accueille ses adhérents dans un nouveau local, entièrement rénové, de plain-pied, avec des parkings à disposition des adhérents.

Notre nouvelle adresse est 6 Avenue du Président Sadi Carnot à PANAZOL.

Le local est situé sur la route principale, en face du garage auto Honda, à 3 minutes de l'autoroute A 20.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents. Cette spécificité ne peut exister que grâce aux 25 sections réparties sur tout le territoire départemental, comme celle d'ORADOUR SUR VAYRES – SAINT LAURENT SUR GORRE, et animées par 190 bénévoles, sans qui rien ne serait possible et que nous tenons à remercier pour leur investissement tout au long de l'année.

Rappelons que les bénévoles vous accueillent sur rendez-vous le 1^{er} vendredi à **ORADOUR SUR VAYRES les mois pairs** de 9 h à 11 h, Salle de la Mairie ainsi qu'à **SAINT LAURENT SUR GORRE les mois impairs** de 9 h à 11 h, Salle de la Mairie.

Contactez les bénévoles de la section FNATH d'ORADOUR SUR VAYRES – SAINT LAURENT SUR GORRE

Hélène DEMAY, présidente de la section au 05 55 78 53 16
Catherine CANIN, trésorière de la section au 06 08 96 41 44

Le groupement départemental FNATH 87 :
6 Avenue du Président Sadi Carnot
87350 PANAZOL
Tel : 05 55 34 48 97
E-mail : fnath.87@orange.fr
www.fnath87.org



ANACR , Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(es) de la Résistance



En 2020, des tags révisionnistes à l'entrée du centre de la mémoire du village martyr. Le mot **martyr** rayé pour le remplacer par **menteurs**, et l'inscription du nom d'un négationniste réfugié en Angleterre pour échapper à la justice Française. Le seul but est de continuer d'introduire le doute sur la réalité historique des événements de la période de l'occupation nazi. Particulièrement du massacre par la division Das Reich des 642 hommes, femmes et enfants du village d'Oradour.

La disparition inéluctable des anciens combattants résistants des maquis et des réseaux, laissera-t-elle la place à une certaine libération d'une parole revancharde, révisionniste, relativiste, pour travestir et salir le sens des combats de la résistance ?

L'ANACR veut rester porteuse de la mémoire des combats de la Résistance, qui rassembla dans ses rangs des femmes et des hommes qui croyaient au ciel dans la diversité de leurs religions ou qui n'y croyaient pas, qui étaient Français de naissance ou immigrés, naturalisés ou non, mais qui partageaient le même idéal antifasciste, démocratique, humaniste et antiraciste.

Ce combat reste aujourd'hui pleinement le sien.

Pour cela, le Comité local d'**Oradour sur Vayres – Cussac, Saint Mathieu**

- accompagne ceux qui le souhaitent, parmi lesquels de nombreux groupes scolaires (ou autres) dans la visite de ce **maquis de la forêt de Boubon** dont les trous (gourbis) ont été réhabilités à l'initiative d'anciens maquisards.
- a édité deux livres sur la Résistance dans notre Région
- commémore la mémoire des combattants tombés lors de la bataille de la gare d'Oradour sur vayres.
- participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins.

Le comité local sera heureux de vous rencontrer lors de son assemblée générale qui devrait se dérouler le samedi 30 janvier 2021

Le samedi 17 juillet 2021, à 11 heures 30, le comité vous invite à la commémoration des combats d'Oradour sur Vayres, à la stèle érigée à la mémoire des résistants tombés face à l'occupant nazi.

Pour le Comité, le Président
Claude Pauliat



Notre association a pour objet d'aider et d'apporter, sur le territoire de la communauté de commune ouest limousin, une assistance bénévole aux personnes en difficulté, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, notamment dans le domaine alimentaire par la distribution de denrées, et d'une manière générale par toute action d'insertion dans la vie sociale et l'activité économique. Nous sommes onze bénévoles dans le centre de distribution de CUSSAC pour assurer l'aide alimentaire et l'accompagnement des personnes démunies, ceci durant toute l'année avec tout un protocole sanitaire suite à la crise COVID. Toute personne en difficulté, même passagère, peut pousser la porte des restos. Pour prétendre à l'aide alimentaire, il vous sera demandé divers documents administratifs pour constituer votre dossier d'inscription (ex : pièces d'identité, revenus, loyer, prestations sociales, etc..)

L'équipe en place vous recevra avec bienveillance et analysera la situation.

Activités : Le vendredi après-midi de 14h à 16 h. Nous apportons de l'aide à la personne, de l'aide alimentaire, de l'accompagnement favorisant l'insertion sociale. Nous proposons des activités et dispositifs visant à apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes que nous accueillons. Nous sommes ouverts du 25 novembre au 22 mars : le mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 00 et du 18 mai au 18 octobre le jeudi de 9 h 30 à 11 h 00 toutes les deux semaines au local des restos, place de l'église à Bourbon l'Archambault. Nous organisons un arbre de Noël pour les enfants des familles bénéficiaires.

Responsables du centre de Bourbon : Odile BONNAUD & Josette MALTERE.

Animateur du centre : Roger CHAZELAT
Contact : 05 55 70 25 86 (laisser message)
Mail : ad87.cussac@restoducoeur.org
Lieu de l'activité : 2 place des fontaines des félibres CUSSAC 87150



Une rentrée pas comme les autres... Malgré ces temps si particuliers, l'activité de Pouce Travail se poursuit : dans le plus strict respect des gestes barrières, les clients continuent à solliciter les services de l'association et les salariés répondent présent ! Plusieurs adaptations se sont mises en place, à commencer notamment par une nouvelle procédure à respecter pour les clients et les salariés :

Application obligatoire des gestes barrières à domicile et dans les structures professionnelles.

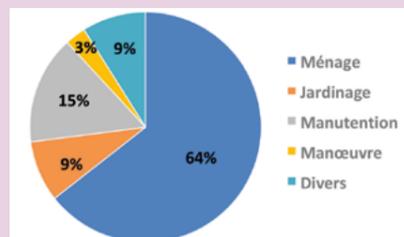
Contact : Pouce Travail 05.55.02.03.16 – www.poucetravail.com

Pouce Travail a aussi équipé tous ses salariés de gants, masques, solution hydroalcoolique.

Mise en place du télétravail pour une partie des salariées permanentes : l'équipe s'est organisée pour rester présente et à l'écoute !

L'activité était en hausse en 2019, qu'en sera-t-il en 2020 ?

68 518 heures de travail ont été effectuées en 2019 par les 191 salariés de l'association auprès de 850 clients :



De nouveaux Délégués pour le Parc

Fin octobre, les nouveaux délégués du Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin se sont réunis pour l'élection du Bureau Syndical. A cette occasion, se sont vu reconduire à la présidence, et ce jusqu'aux élections régionales, le binôme Bernard Vauriac Président (maire de Saint-Jory-de-Chalais, 24) et Anne-Marie Almoester-Rodrigues 1ere Vice-Présidente (maire de Rochechouart, 87). 32 délégués ont également été élus représentants des Villes-Portes, Communes, Inter-communautés, Départements et Région.

A la suite de ce Comité Syndical d'investiture, Le Bureau Syndical s'est réuni afin d'élire les Vice-Présidents en charge des

Commissions thématiques :

- Commission «Charte-Gouvernance-Finances» : Pascal MÉCHINEAU
- Commission «Milieux aquatiques» : Philippe FRANÇOIS
- Commission «Biodiversité» : Pascal BOURDEAU
- Commission «Forêt-Agriculture-Circuits courts» : Pascal RAFFIER
- Commission «Tourisme durable» : Jean-Pierre PATAUD
- Commission «Culture-Éducation au territoire-Implication des habitants» : Lucien COINDEAU
- Commission «Urbanisme-Transition énergétique-Patrimoine-Paysages» : Jocelyne RÉJASSE

Pour connaître les Commissions du Parc naturel régional Périgord-Limousin : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Le-fonctionnement-du-Parc/La-gouvernance-du-Parc/Les-commissions>

Plus d'informations : contactez le Parc au 05 53 55 36 00 – info@pnrpl.com
www.pnr-perigord-limousin.fr



Mon aide à domicile c'est



UN PROFESSIONNALISME DE PLUS DE 55 ANS



UNA OUEST 87
 10 Bd de la République
 87200 SAINT-JUNIEN
05 55 02 46 01
accueil@unaouest87.fr
www.unasaintjunien.fr



- Aide à la Personne
- Pôle UNA'Handi
- Ménage,
- Repassage
- Accompagnement social
- Aide aux Aidants
- Ateliers de Convivialité
- Séniors
- Garde de jour et de nuit
- Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage

COMMERCANTS, ARTISANS ET ENTREPRISES DE LA COMMUNE

- Artisans -

M. Alan-Paul CHESTER
- Rénovation de façades -
07 81 29 74 20

M^{me} Nelly GAUTHIER
- Emailleuse -
05 55 78 44 27
06 85 93 61 61

M. Lionel GAUTHIER
- Peinture-Carrelage sol & mural -
09 64 05 44 53
06 15 68 49 93

M. Benoît & François GAUTHIER
- Maçonnerie-Charpente-Couverture -
Benoît : 06 26 15 75 33
François : 06 46 27 58 01

M. Fabrice HEBRAS
- Maçonnerie-Rénovation-Neuf -
05 55 78 51 70

M. Patrick JUHEL
- Travaux publics -
05 55 78 77 20

EURL MERLE
M. Hugo LARODIE
- Travaux publics -
06 01 29 09 82

M. Graham MILLAR
- Sculpteur sur bois -
05 55 50 30 59

M. Antoine PAPIAZIAN
- Taxi / conventionné sécurité sociale-
06 84 53 33 01

- Entreprises -

DELOUIS France
Le Petit Clos

BETON PERIGORD VERT
La Gare

NTP
La Gare

M. Danny CHISNELL
Entretien et réparation
de véhicules automobiles légers
07 60 76 37 36

M. Stéphane VIOSSANGE
Garagiste
Nailhac
05 55 78 29 60

HYDROSYLVA - M. Grégory FEMENIA
Travaux forestiers & environnementaux
06 13 90 05 10
greg@hydrosylva.fr

Christelle RAMA
Photographe-Graphiste-Illustratrice
06 07 11 28 61
www.christellerama.com

Jean-François CHAPELIER
La Chèvrerie de la Peytavigne
Productions de la ferme : fromages de
chèvre bio au lait cru entier
Productions labellisées
Agriculture biologique : Ecocert
06 66 25 53 75
jf.chapelier97@gmail.com
<https://www.facebook.com/chevreriedela-Peytavigne/>

Thibaud FURET
Elevage de caprins
La Grange du verdier

Jean-Michel CHARENTON
Elevage de volailles
Les Landes de Chandean

Pierre paysage
Travaux forestiers -Elagage - Espaces verts
06 70 89 53 60

Dan GIAMBELLUCO
Nettoyage-Tonte-Elagage-Clôture
La Roueille
06 10 41 80 33
DG.arbreetjardin@gmail.com

- Commerçants -

Boulangerie-Pâtisserie « Chez Rose »
15, rue des Fontaines
05 55 78 57 62

Salon de coiffure Chris'coiff
Mme Christelle LEBOUTET
4, rue des Hirondelles
05 55 78 14 05

Restaurant LE RELAIS DE LA TOUR
M & Mme RANGER
1, Bousseroux
05 55 78 40 71

VINS & SPIRITUEUX
M. Laurent FREDON
5, rue de l'Ecole
05 55 78 42 49

Restaurant LE CHAMPSAC
M. & Mme MATTHEWS-CLAY
12, rue des Fontaines
05 55 78 53 50

- Santé -

Pascale BERNARD
Infirmière libérale
Prise en charge conventionnée
07 70 52 30 30

- Bien-être -

Emeline CARON
«Sur le chemin d'Abbey-Rose»
Séance (individuelle ou collective)
de coaching accompagné des chevaux
Développement personnel
stages de bien-être
La Roueille
07 82 09 93 97

INFOS UTILES

CANTINE SCOLAIRE

Facturation mensuelle
2.20 € le prix d'un repas
pour les enfants
3.73 € le prix d'un repas
pour les enseignants et le personnel

GARDERIE MATIN & SOIR

Voir le détail de la facturation sur
la délibération annuelle
(site Internet ou en mairie)
Horaires :
7h00 – 8h45 / 16h30 – 19h00

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE CHAMPSAC

05 55 78 50 00

RAM / RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Les mardis & jeudis
permanences suspendues
pour cause de pandémie

SALLE DES FÊTES

En raison de la crise sanitaire du Covid-19,
et des mesures de distanciation imposées,
la municipalité a été dans l'obligation de
déplacer la cantine scolaire dans la salle
des fêtes, qui de fait, est réservée exclusi-
vement à cet usage.

SAUR

05 87 23 10 01

EDF

09 72 67 50 87

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Noilhac
05 55 43 06 06

MAISON DU DÉPARTEMENT

Ouest Haute-Vienne
Mme Andraud – référente autonomie
05 55 00 92 18

SIRPA (REPAS DOMICILE)

05 55 78 15 62

GENDARMERIE NATIONALE

Oradour s/Vayres & St Laurent s/Gorre
05 55 78 10 04

Châlus
05 55 78 41 11

URGENCES 17 OU LE 112

POMPIERS 18

SAMU 15

TRÉSORERIE DE CHÂLUS

Bien que l'intérêt d'une telle proximité
physique soit largement partagé et appré-
cié par les communes et les habitants du
territoire, la trésorerie de Châlus a fermée
définitivement ses portes le 31 décembre
2020 et il faudra désormais aller
à Saint -Junien.

DÉCHETTERIES

Oradour s/Vayres - Saint-Mathieu
Châlus
(Horaires d'ouverture inchangées)

Vous pourrez trouver plus d'informations
sur le site Internet de la commune
www.champsac.fr



IMPRESSION TEXTO SAINT-JUNIEN
Dépôt légal 2021
Crédit photos : Daniela et Christelle Rama